



dansehabile



Rapport d'activité 2023
Association dansehabile
Compagnie dansehabile
fondée en 2001

Nous remercions nos généreux donateurs 2023



Département de la culture et de la transition numérique



Généreux soutien de la
Fondation Francis Guyot,
Fondation privée genevoise,
Fondation Patrick Junker
Fondation Aletheia, Ernst Göhner
Commune de Cologny et de Vandoeuvres
Dons privés

Nos membres et donateurs individuels

65 personnes sont déjà membres
Rejoignez-nous comme membre actif
membre passif
membre associé
Vos dons sont déductibles des impôts
Notre association est reconnue
d'utilité publique

Cotisations :

membre actif 50 CHF
membre passif 30 CHF
membre associé dès 100 CHF
dons à votre bon plaisir

pour des informations

adressez-vous à info@dansehabile.ch

Association dansehabile
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 800 16 15

www.dansehabile.ch



Christian Delécraz
Membre du comité

2001 - 2024

23 années que l'association dansehabile propose aux habitants de Genève, à la Maison des Arts du Grütli, des ateliers de danse inclusive destinés à toutes personnes en situation d'handicap physique ou mental; jeune ou moins jeune et même sans handicap. Cette diversité est la force et la richesse de l'association.

Dansehabile offre un accès à la création artistique non seulement en promouvant un apprentissage à la danse avec des ateliers encadrés par des professionnels: chorégraphes, acteurs, psychologue, musicothérapeute, mais aussi en proposant des spectacles pour tout public.

La Compagnie dansehabile a participé à la Fête de la musique, a proposé des performances et spectacles dans des lieux aussi divers que l'Université, les HUG, le Conservatoire de musique, la Maison des associations, l'Ecole internationale et bien sûr dans des théâtres, cette liste est non exhaustive.

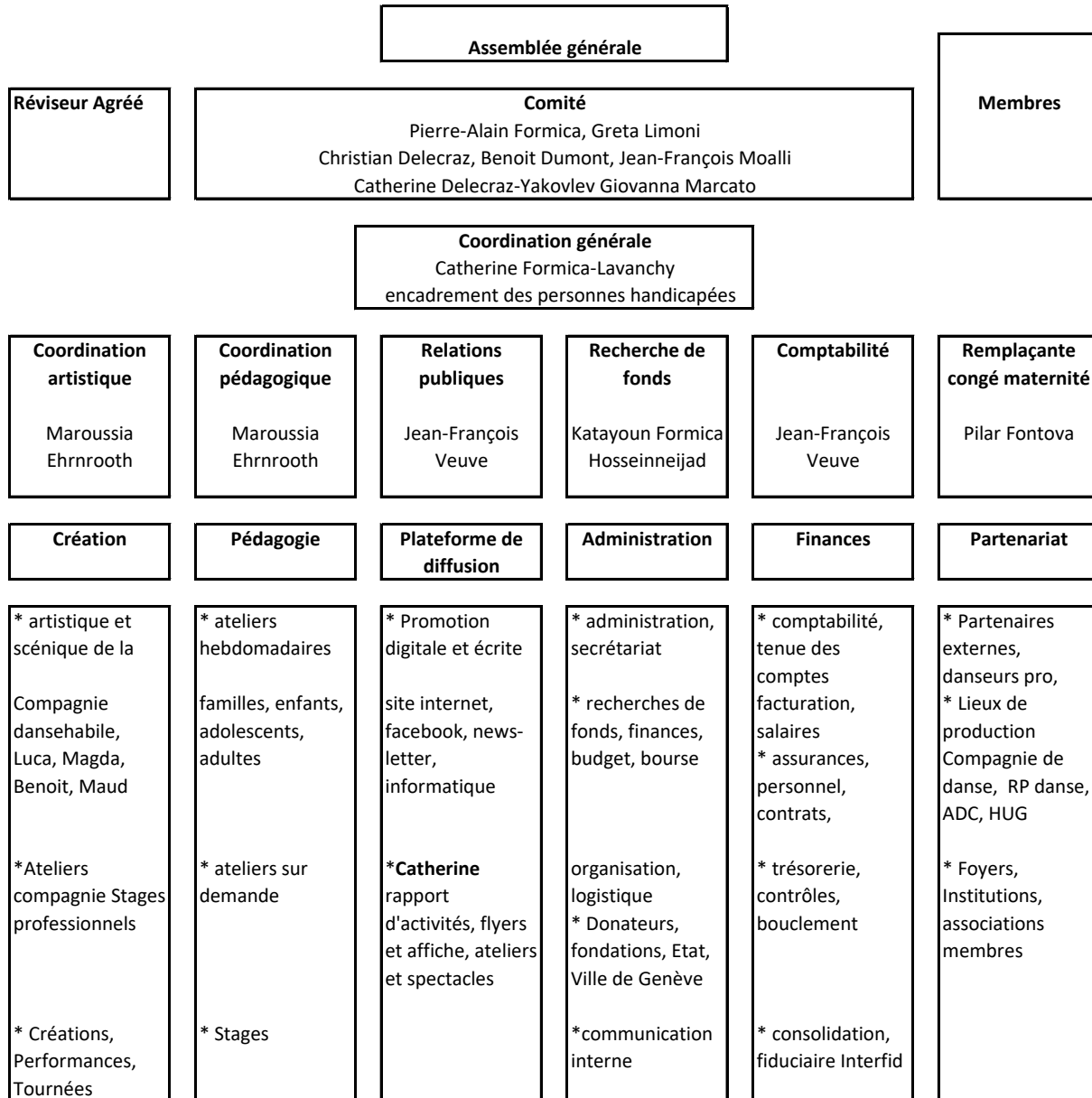
Quant à moi, qui a oeuvré pendant une quarantaine d'années dans le domaine de la culture, j'apprécie vivement que dansehabile présente des spectacles au sein d'institutions muséales, telles que le MEG musée d'ethnographie de Genève, La Maison Tavel ou à l'Ariana ce superbe musée consacré à la céramique et au verre.

La Compagnie parfois est sortie de ses frontières genevoises pour être invitée, par exemple au Laténium, musée d'archéologie de Neuchâtel.

Avec dynamisme l'association dansehabile, pionnière en Suisse romande et unique à Genève, envisage pour les années à venir de nouvelles collaborations avec des institutions proches de nos préoccupations hors du canton, en Suisse et France voisine.

« Le danseur ayant un handicap joue sans cesse ses limites [...]. Il ne peut se satisfaire d'un corps ordinaire. Dans son entreprise, il vise la métamorphose du corps-habitude en corps-habité » Benoit Lesage

Organigramme



Une association, un comité

Pierre-Alain Formica Président, Catherine Delécraz-Yakovlev, Christian Delécraz, Greta Limoni, Giovanna, Benoit Dumont, Jean-François Moalli.

Nos membres individuels : danseurs, comédiens, amis, participants à nos ateliers.
Nos membres associés : les associations et institutions collaborant avec nous.

Pionnière en Suisse romande, cette structure pédagogique et artistique, propose une nouvelle forme d'intégration à travers l'acte créatif et le mouvement.

Nous nous efforçons d'approfondir les 2 piliers de notre action :

1. les ateliers pour tous les âges, ouverts à tous.
2. la Compagnie dansehabile et ses ateliers de création dont la structure permet de produire, réaliser et diffuser nos spectacles.

Nous oeuvrons à ces buts:

- Faire reconnaître nos participants comme des professionnels et les intégrer dans l'offre culturelle.
- Ouvrir nos ateliers réguliers aux personnes qui souhaitent se mettre en mouvement, pour redécouvrir le plaisir de bouger et d'habiter son corps.

Récapitulation année 2023 Compagnie dansehabile

Créations et Médiations

Cette année 2023 a été très animée :
Notre compagnie de danse inclusive a été très active.

- La fête de la danse a eu lieu et nous avons participé à la scène danse à la Jonction avec une performance et un atelier enfant.
- Stage d'une semaine avec la HES, Haute Ecole de danse "La Manufacture"
- Stage à Zurich, festival TanzmehrBÜHNE
- La Ville de Genève nous a prêté l'Atelier 5 afin que nous puissions répéter notre projet 2023 Galatea.
- Au Centre des Arts de l'Ecole internationale nous avons proposé à nos spectateurs **notre création "Galatea"**.
- Un spectacle a été réservé par **le DIP pour les classes des écoles primaires**. Le spectacle a été suivi d'un échange avec les élèves.
- Participation au Comité International de la danse de l'UNESCO. **Performance"OR" à Athènes** lors du festival Emmalia.
- Participation au programme de médiation sur le handicap de l'Ecole des Avanchets avec deux performances "Fil-e" suivie d'un dialogue avec les élèves.
- Journée Internationale du handicap aux HUG, atelier d'une après-midi.
- Sorties culturelles

L'association dansehabile remercie ses bénévoles et son équipe de collaborateurs :



Catherine Formica
coordinatrice générale
liens avec le comité



Maroussia Ehrnrooth
coordinatrice pédagogique
coordinatrice artistique



Jean-François Veuve
relations publiques
et gestion



Katayoun
Formica-Hosseinnejad
en congé maternité
dès juillet
remplaçante Pilar Fontova



recherche de fonds
aide au handicap

Fiduciaire Interfid, Philippe Regamey
Photographe Lancelot Radovic , Maroussia
Ehrnrooth, Luca Formica, Pierre-Alain Formica
Encadrement handicap Catherine Formica
Julia Minardi
Vidéos : Jean-François Veuve, JFV Consulting

Création de la Compagnie dansehabile 2023:

"Galatea" chorégraphie Mehdi Duman

Performance "Fil-e", fête de la danse-école

Tournée: Participation au Festival Emmelia
Athènes, performance "Or" chorégraphie
Maroussia Ehrnrooth

Stages professionnels:

HES "La Manufacture"

RP danse Alessandro Schiatarelli

TanzmehrBühne ZH

Ateliers : Maroussia Ehrnrooth,
Greta Limoni, Simon Ramseier

Médiation:

DIP, HUG, Ecole des Avanchets Jura

Travaux d'étudiants stagiaires : Les ateliers
accueillent aussi tout au long de l'année des
étudiants : de l'Institut d'Art-thérapie l'Atelier,
Université de Genève, HETS, ou quelques
visiteurs ponctuels, parfois des danseurs
professionnels également.

La dynamique collective en est très enrichie.

Les participants aux ateliers : adultes,
adolescents, enfants-famille, ateliers mobiles,
ateliers compagnie.

Tous ses partenaires 2023 : RP danse
Rencontres Professionnelles
ADC Association pour la danse
contemporaine, Reso danse suisse,
Association pour la fête de la danse , HUG,
Tanzmehr BÜHNE, CID.

Le comité de dansehabile 2023



Pierre-Alain Formica
architecte

**direction de l'association
collégiale**



Christian Delécraz
muséologue



**Catherine
Delécraz Yakovlev**
plasticienne



Benoit Dumont
graphiste



Giovanna Marcato,
musicothérapeute



Greta Limoni,
scientifique/danseuse

Inclusion

dans le comité :
1 personne en situation de
handicap et 2 personnes
représentent deux jeunes
souffrant d'un handicap
mental



Jean François Moalli
commerçant



Association dansehabile à Genève

L'association dansehabile a été fondée en 2001 par Marc Berthon, Nathalie Tacchella, Markus Siegenthaler, Mena Avolio et Claudia Parodi.

L'association a pour but de promouvoir une pratique innovante de la danse et d'offrir des formations et des activités de création, permettant des intégrations réciproques, des échanges entre danseurs avec et sans handicap. Plusieurs personnalités de la scène culturelle qui partagent la sensibilité à l'intégration ont collaboré à dansehabile, telles que:

Mena Avoglio, Marion Baeriswyl, Adam Benjamin, Marc Berthon, Lisa Cano, Melissa Cascarino, Caroline de Cornière, Aurélien Dougé, Mehdi Duman, Maroussia Ehrnrooth, Foofwa d'Imobilité, Véronique Fouré, Rachel Freeman, Kilian Haselbeck, Manon Hotte, Léa Kyburz, Greta Limoni, Thomas Mettler, Ramon Moraes, Anne-Catherine Nicoladze, Olivia Ortega, Uma Arnese-Pozzi, Annick Perruchoud, Elinor Radeff, Simon Ramseier, Jérôme Richer, Miriam Rother, Marcela San Pedro, Susanne Schneider, Christiane Suter, Nathalie Tacchella, Christophe Tamburini, Raphaëlle Teicher, Rudi van der Merwe, Ulinka Vitale, Cosima Weiter.

La spécificité de l'association est la mixité de personnes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel, avec les membres de notre compagnie et des professionnels de la danse, du théâtre et de la musique.

Cette structure pédagogique et artistique, pionnière en Suisse romande, propose une nouvelle forme d'intégration à travers l'acte créatif et le mouvement. Elle stimule danseurs et spectateurs à une approche inédite du corps

et des sens et invite à l'ouverture à l'autre. Elle élabore des projets artistiques et offre à tous l'accès à la création artistique.

Dansehabile est une association sans but lucratif, déclarée d'utilité publique.

Pour qui ?

Pour toute personne aimant la danse. L'objectif est de privilégier la mixité entre danseurs et de franchir les barrières entre « la normalité » et les différentes formes de « la singularité » tels que l'âge, la maladie, les handicaps physiques, sensoriels, mentaux.

Avec qui ?

Des artistes professionnels d'horizons divers qui partagent leurs compétences et se réunissent dans ce projet commun.

Comment ?

Par le biais d'un festival, d'une compagnie, d'ateliers, de stages, d'événements et de spectacles.

Pourquoi la danse ?

La danse permet de faire coïncider la création avec les singularités. Elle n'efface pas les différences, elle les rend pertinentes et les fait mouvements. Elle rend lisible l'invisible en démontrant à quel point, jamais, un handicap ne saurait être une identité.

Particularité

Dans l'éventail des associations œuvrant dans le secteur du handicap, dansehabile se singularise par différents aspects qui rendent son existence indispensable : la dimension inclusive de ses activités, la volonté de promouvoir l'Art et la Culture, domaines trop souvent dévalorisés, à titre de vecteurs essentiels de développement humain et social.



Pédagogie, stages et ateliers

Les Ateliers adultes hebdomadaires

Les ateliers réguliers pour adultes ont lieu toutes les semaines le mercredi, de 18h00 à 20h, à la Maison des Arts du Grütli, en dehors des vacances scolaires.

Les ateliers sont menés par différents chorégraphes qui partagent leurs expériences et leurs philosophies. Ils enrichissent ainsi les ateliers par leurs spécificités et diversités.

Cela permet à nos participants d'approcher différentes sensibilités dans la danse.

Professeur : Maroussia Ehrnrooth,

Simon Ramseier

Encadrement handicap : Catherine Formica

Des stagiaires : Pilar Fontova, Marie Bossert

Le travail proposé permet une mise en mouvement du corps dans le respect des possibilités de chacun et chacune. Il vise à ouvrir des nouveaux espaces, tant à l'intérieur de soi qu'à l'extérieur, d'entrer dans la danse à travers le plaisir et le partage. Cette recherche continue d'expression devient, dans des contraintes précises et spécifiques, matière première à de petites formes chorégraphiques. Dans ces créations, on retrouve la capacité d'assembler des images et des mouvements stimulants et innovants. Cet ensemble

prend tout son sens dans la dynamique que représente la "danse inclusive", c'est-à-dire dans la richesse que génère intrinsèquement la mixité de personnes en situation de handicap et de personnes sans handicap, adultes et adolescents, amateurs, toutes réunies dans un travail dirigé par des professionnels de la danse.

Les ateliers proposent deux groupes différenciés, pour permettre un travail plus adapté à chacun. Un groupe est un peu moins "mobile" que l'autre. Les thèmes et directions proposés sont souvent les mêmes et c'est ainsi qu'il y a une matière de danse commune au moment des ateliers "portes ouvertes" rassemblant les deux groupes.

10 danseurs participent aux deux ateliers, ce qui leur permet de bénéficier d'un atelier chaque semaine.

Les participants aux ateliers viennent en partie de certaines institutions tels que: Clair-Bois 2000, Clair-Bois Pinchat, Fondation foyer handicap, les "Ateliers" de la fondation Ensemble (pour les adolescents), la Résidence Sarde (Etablissement pour l'intégration), l'Essarde de La Fondation Ensemble, Claire-Fontaine (Fondation Ensemble), les EPI, le foyer Loiret (OMP).

D'autres participants vivent dans leur famille. Les personnes "sans particularité" viennent de tout horizon. Le nombre d'ateliers en 2023 est de 30 ateliers.



Ateliers mobiles ou sur demande

Les ateliers mobiles

Ils sont destinés à être conduits dans les lieux -mêmes où résident les personnes en situation de handicap. Ce sont la plupart du temps des cycles de 6 à 10 ateliers.



Atelier pour la Fondation Ensemble et pour la Fondation Clair-Bois Gradelle.

A la demande de la Fondation Ensemble.

Des résidents se réunissent avec leurs éducateurs mensuellement.

Ils rejoignent le studio de danse habile à la MIA ou l'atelier a lieu dans leur local à Versoix.

Pour la Fondation Clair bois, les ateliers se donnent sur leur lieu de résidence à La Gradelle.



Collaboration avec les HUG pédiatrie

secteur neuroréhabilitation

Les ateliers ont lieu dans la maison pour l'enfance et l'adolescence.





Pédagogie

enfants, adolescents, famille

Ateliers enfants - familles :

Ateliers créatifs de danse-mouvements mensuels, intergénérationnels pour les familles.

professeure Greta Limoni

Ces ateliers ont lieu le dimanche matin de 10h00 à 11h00 . A travers le rythme et le mouvement se créent des relations entre les enfants, les parents et les personnes âgées qui rejoignent le groupe. Ces instants de plaisir et de partage autour de la danse, du chant et de la musique, permettent de tisser de nouveaux liens entre les différentes générations présentes.

Ateliers de danses adolescents - jeunes adultes :

hebdomadaires

Professeures

Maroussia Ehrnrooth

Cet atelier de danse offre un espace aux participants dans lequel ils peuvent s'exprimer à travers le corps et le mouvement. Portés par le rythme de la musique et celui du groupe, chacun peut explorer de nouveaux chemins corporels tant à travers l'improvisation que par un travail chorégraphique.

Il est un lieu d'intégration pour les jeunes.

Ateliers enfants hebdomadaires pour enfants accompagnés, de 3 à 6 ans

Ateliers pour enfants de 6 à 12 ans

Fête de la danse le 15 mai à 14h30

Atelier donné par Simon Ramseier

Ces ateliers visent à développer la conscience du corps, l'écoute de la musique, l'expression graphique des jeunes enfants.

Petit à petit l'enfant reconnaît l'autre et interagit avec lui. Ces cours de danse - mouvements n'approchent pas un apprentissage technique mais abordent le rythme et la musique.

Les ateliers ont eu lieu de manière hebdomadaire et individuellement pour permettre une intégration future dans le groupe.

Des progrès de motricité et d'attention aux autres ont été enregistrés.

Des ateliers mensuels pour les 3 à 6 ans ont été organisé.

Pédagogie:

Nombre d'ateliers:

enfants adolescents, enfants

et famille 2023 : 73 ateliers

adulte : 30 ateliers

atelier sur demande: 20

mediation : 3 médiations, DIP 2, HUG 1

Participants: 40 réguliers, 650 médiations



Atelier de danse en collaboration avec les HUG centre de neuroréhabilitation pédiatrique.

Lieu: Maison de l'enfance et de l'adolescence
Date: 1er décembre 2023
pour la Journée internationale des personnes
en situation de handicap.

L'activité a été un véritable succès, tant pour
les jeunes que pour les adultes.



Les participants provenaient de l'Ecole
spécialisée de la Roseraie et de la fondation
Clair Bois.

Toutes et tous se sont amusés, ont développé
leur créativité à travers des jeux de mouvements
et découvert des capacités nouvelles.

Ce fut un moment de joie, de convivialité et une
belle occasion de voir les enfants autrement,
hors du cadre thérapeutique de l'hôpital.





tous unis pour l'enfance Un projet de la SGUP

Société Genevoise d'Utilité Publique

Stands, conférences, visites des familles
le 10 juin 2023





Fête de la Musique

Stand promotionnel en collaboration avec la MIA Maison Internationale des Associations



Centre de rééducation et d'enseignement CRER HUG de la Roseraie novembre

Stand à l'occasion de la journée des parents





Programme de la Compagnie dansehabile

Durant la semaine : ateliers professionnels de la compagnie dansehabile.

Un atelier à temps partiel a été proposé aux personnes qui participent à nos spectacles, performances et tournées.

La compagnie formée de nos membres actifs: une dizaine de personnes avec divers handicaps et des professionnels formateurs. Ateliers de musique, théâtre, danse, peinture.

Atelier compagnie PRO dansehabile

L'Association dansehabile présente chaque année un spectacle de danse intégrée et une performance réalisée par des chorégraphes, auteurs et interprètes professionnels.

L'expérience accumulée au cours des dernières créations nous permet de constater qu'il nous faut développer certaines compétences artistiques de nos membres, en vue d'une professionnalisation de notre compagnie et d'élargir ainsi nos prestations en vue de spectacles donnés en Suisse et à l'étranger.

Pour atteindre cet objectif dans les prochaines années, nous désirons densifier nos ateliers et les sorties à des spectacles qui constitue l'offre culturelle suisse. En 2023, nous sommes allés voir 4 spectacles: "Correspondance", "Acoustique", "Seule-s en scène", "Carmen et les Arcades du destin".

Ce travail interdisciplinaire comprend la danse, la musique, du théâtre et des arts plastiques. Ces cours sont donnés par des professionnels habitués à la scène et préparent nos danseurs à des prestations professionnelles.

20 ateliers hebdomadaires d'une heure trente ont eu lieu pour les membres de la compagnie.

Créations de la Compagnie dansehabile dès 2011 (extraits)

Mehdi Duman « galate a » 2023

Annick Perruchoud et Maroussia Ehrnrooth « Kintsugi » 2022

Orélie Fuchs Chen, Thomas Delgado cinéaste film « Je vous suis » 2021, « Je vous suis 2 » à NE au Laténium, en présentiel avec la collaboration des danseurs Kilian Haselbeck et Lisa Cano.

Marcela San Pedro, « Paysages/intérieur extérieur » 2020,

Caroline de Cornière « Enso » 2019, Maroussia Ehrnrooth et Ulinka Vitale « Liens », 2019

Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe : « H comme » 2018

Mélissa Cascarino : « Bleu du ciel » 2018, « Nos pas dans la neige » 2015,

« Faut pas pousser mémé dans les orties » 2011, « Transhumance » 2010, « À la bouche qui goûte les pâturages » 2009

Jérôme Richer et Marcela San Pedro : « Nous les aimerons » 2018 (en collaboration avec l'Association Insieme)

Aurélien Dougé : « Boléro » 2018, 2019

« Maud, Dominique & Luca » 2017

Manon Hotte : « RacineS » 2017

Elinor Radeff et Christiane Suter :

« Le Jardinier et l'Oiseau » 2016

Uma Arnese : « Dionysia's, les femmes de Dionysos » 2015, « Des mots en corps » 2014,

« La Conférence des oiseaux » 2013, « Alma Parfums » 2012, « Patience dans l'azur » 2011, « J'aimerais voir quelque chose de normal ! »

Membres de la Compagnie dansehabile en 2023



Tais Dutra – danseuse en fauteuil

Née au Brésil en 1998 avec un handicap physique et se déplaçant en fauteuil roulant, elle a pratiqué les ateliers de danse adultes avant de rejoindre la Compagnie dansehabile. Tais est très engagée dans les droits des personnes en situation de handicap. Elle a participé aux créations de dansehabile: Manon Hotte : « RacineS » 2017, Aurélien Dougé, "Boléros" 2018, Marcela San Pedro « Paysages/intérieur extérieur » 2020.



Magda Filipowski - danseuse

Née à Lodz en Pologne en 1955, est arrivée à Genève à 16 ans, elle obtient une licence en Droit. Elle a travaillé comme juriste dans le domaine social. En 1987, elle suit des cours de théâtre au Conservatoire Populaire de Genève. En 1988, elle joue « Gervaise » (P.-A. Jauffret) présentée par la Troupe théâtrale de Belles-Lettres au Théâtre Pitoëff à Genève et au Festival d'Avignon. Elle a développé une maladie neurologique invalidante. Elle a alors suivi les ateliers adultes de dansehabile avant de participer à plusieurs spectacles « H comme » (Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe) et « Boléros » (Aurélien Dougé) en 2018, « Paysages/ intérieur extérieur » (Marcela San Pedro) en 2020, « Je vous suis 1/2 » d'Orélie Fuchs Chen en 2021, « Galatea » (Mehdi Duman) en 2023.



Luca Formica - danseur

Né le 12 mai 1980 à Genève, après une scolarité spécialisée, il travaille comme aide de cuisine, puis désire danser. Dès 2006, Il se forme auprès des associations dansehabile" et "Autrement Aujourd'hui". Luca Formica, danseur en situation de handicap mental, participe aux créations de la Cie dansehabile depuis 2008 : « A deux » (Véronique Fouré en 2008) et « De Souffle et de peau » (Olivia Ortega en 2012). « J'aimerais voir quelque chose de normal ! » (Uma Arnese Pozzi en 2010), « Patience dans l'azur » (en 2011), « La Conférence des oiseaux » (en 2013), « Des mots en corps » (en 2014) et « Dionysia's, les femmes de Dionysos » (en 2015). Luca Formica participe aussi à « H comme » (Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe en 2018), « Boléros » (Aurélien Dougé en 2018), « Nous les aimerons » (Jérôme Richer et Marcela San Pedro en 2018), « Bleu du Ciel » (Mélissa Cascarino en 2017), « Enso » (Caroline de Cornière en 2019) et « Paysages/ intérieur extérieur » (Marcela San Pedro en 2020). « Je vous suis 1/2 » d'Orélie Fuchs Chen en 2021, « Kintsugi » (Annick Perruchoud, Maroussia Ehrnrooth) en 2022, « Galatea » (Mehdi Duman) en 2023.



Maud Leibundgut - danseuse

Originnaire de Suisse, canton de Berne, village d'Affoltern, Maud Leibundgut est née en 1980 avec une malformation congénitale. Après un cursus scolaire à l'Ecole et collège de Divonne puis à l'Uni de Chambéry elle se forme en psychologie (Chambéry) qu'elle pratique désormais dans un cabinet indépendant à Ferney-Voltaire. Elle pratique divers cours de danse avant de venir se former au sein de l'association dansehabile dès 2010. Depuis 2015, elle est membre de la compagnie et participe à différents spectacles et performances, entre autres : « Partitions d'images » (à l'ONU en 2015), « A contre roues » (à la Fête de la musique à Genève en 2016), « Maud, Dominique & Luca » en 2017, « Nous les aimerons » (Jérôme Richer et Marcela San Pedro en 2018), « Enso » (Caroline de Cornière au Théâtre du Galpon en 2019), « Paysages/intérieur extérieur » (Marcela San Pedro en 2020, « Je vous suis » d'Orélie Fuchs Chen en 2021. « Kintsugi » création de Maroussia Ehrnrooth et Annick Perruchoud en 2022. Elle collabore avec la Compagnie C2C pour la création « correspondance » de Caroline de Cornière, en 2023.



Benoît Dumont- danseur

Né le 28 juillet 1985, Benoît Dumont est d'origine française. Après une formation en Communication visuelle à Haute École Art et Design de Genève en 2009, Benoît a créé, avec son partenaire, le Studio Gambetta qui est un atelier de graphisme et de direction artistique basé à Genève en 2012. Suite à une opération, il devient paraplégique et se déplace en fauteuil roulant. Par ce fait, il a contribué comme graphiste aux différents projets comme Projet Accès+, Pro Infirmis pour évaluation en tandem avec un étudiant architecte sur l'accessibilité de lieux publics Genevois : Maison Tavel, Musée Rath, MAH, Le Grütli. En 2018, Benoît a créé le projet www.fullaccess.cc, un projet qui cumule les images personnelles et croisées sur internet concernant les problèmes liés à l'accessibilité : une large collection de rampes inutilisables, d'absurdités architecturales et d'incohérences urbanistiques. Suite à une émission de tv sur dansehabile, il rejoint le groupe et est rapidement engagé dans la Compagnie. Il participe au projet « Acoustique » le 4 mars avec la Compagnie : Kilaï (Sandrine Lescourant) à La Comédie de Genève puis au spectacle « Galatea » de Mehdi Duman en 2023.

Professeurs et chorégraphes encadrant les membres de la compagnie



Maroussia Ehrnrooth

Maroussia est danseuse-interprète formée au Conservatoire populaire de Genève, Studio des Bains puis au Marchepied (Lausanne). Elle travaille avec diverses compagnies suisses et françaises de 2005 à ce jour. En parallèle à son activité de danseuse-interprète, elle commence à enseigner la danse contemporaine et hip-hop dans différentes écoles. Elle travaille aujourd'hui au Centre de formation professionnelle des Arts Appliqués ainsi qu'à dansehabile. Au sein du Cfp Arts, elle crée régulièrement des pièces et performances avec les danseurs en formation. Elle intervient ponctuellement dans d'autres écoles telle que Tanzwerk (Zürich). En 2019, elle est diplômée de l'Atelier (Genève) en art-thérapie et se dirige à l'avenir vers l'obtention de son diplôme fédéral.



Léa Kyburz

Léa a un CFC Danseuse/Interprète au CFP Arts de Genève. Elle poursuit des études de Bachelors à Zurich.

Elle a participé au projet « Enso » pour la compagnie Dansehabile (Genève), à diverses créations Défilé dansé pour la dessinatrice et illustratrice Albertine Zullo, Genève, danseuse à la cérémonie de la remise des CFC à l'Arena Genève.

Elle travaille avec Stephan Eicher au Festival de la Bâtie et au Théâtre Pitoëff. Performance "Re" Rosas de Teresa de Keersmaker à l'occasion de la fête de la musique et de la danse à Genève et de Lausanne.

Remplaçante : Marie Bossert

Encadrement handicap

Catherine Formica
Pilar Fontova
Julia Minardi
Stagiaires

Les Bénévoles

de l'Association dansehabile encadrent les danseurs pour les tournées et spectacles. Ils s'occupent du catering, de l'aide à l'habillement, à la coiffure et à toutes les attentions nécessaires pour que ceux-ci profitent pleinement de ces moments de travail et de spectacles.



Simon Ramseier

Simon est diplômé de «La Manufacture», il se forme aussi en médecine alternative à l'EMAC. Il a collaboré avec la Compagnie dansehabile à travers des ateliers hebdomadaire ainsi qu'en tant qu'interprète pour les pièces « Enso » et « Kintsugi ».

Il a fait un service civil de six mois dans une institution pour personne avec handicaps mentaux et physiques (La Branche) en 2021 et a eu une première expérience avec le handicap à ce moment. Il fait également d'autres projets en tant que danseur interprète avec d'autres chorégraphes comme Maud Blandel, Jasmine Morand et Yasmine Hugonnet.

Il est cocréateur pour les compagnies de danse contemporaine : Prototype Status (Vevey), Ouinch Ouinch (Genève) et Pipoka (Genève). Il crée la Compagnie de danse " Patiperros " avec Camilla Stanga.

Il participe au projet de recherche-crédation dirigée par Rémy Héritier, la Manufacture – Haute école des arts de la scène, à Paris et Lausanne. Il organise un festival d'arts vivants en appartements "Hors-Lits", à Nyon.



Greta Limoni

Née le 22 juin 1989 en Italie, elle suit une formation de psychologie et de danse.

Elle se dirige ensuite vers les neurosciences et obtient un PHD à l'université de médecine de Genève. Elle travaille dans la recherche en neurosciences.

Passionnée de danse elle obtient conjointement un diplôme pré-professionnel de danse 2007 , à Brescia (Italie) et Nice. Elle obtient un diplôme de formation continue pour la danse contemporaine 2011-2021 et en 2018 la certification « International dance association CONI/FIF » Italie.

Elle a participé à diverses présentations: 2019 pour la Cie Richard Kaboré, Vevey, 2018 Festival Dansez Maintenant Vézetz (France)

A la résidence artistique avec Antonio Ruz (Espagne), Humanhood (UK) et Thomas Lébrun (France)

Elle est aussi danseuse interprète avec " After the Rain" (chorégraphie Kevin Franck, F) Evoke, nouvelle création (chorégraphie Antonio Ruz, Espagne).

Elle donne des ateliers dans diverses écoles de danse et pour l'association dansehabile.



Performance "Fil.e"

Fête de la danse 2023 à la Jonction et à l'école Avanchet Jura suivie d'une médiation

Le fil du temps, celui qui file, parfois aussi fragile que le funambule sur son fil, perché au-dessus du vide.

Le fil qui se tisse, qui lie, qui trace et parfois se rompt.

C'est aussi cette file dans laquelle on attend. Qui ou quoi? Et que se passe-t-il lorsqu'on s'en écarte ou que l'on s'en échappe? Dans cette performance pour 6 danseurs et danseuses, en situation de handicap et sans handicap, nous explorons ces fils et ces files que nous traversons et qui nous traversent tout au long de nos vies. Les façons qui nous lient et parfois nous délient.

Chorégraphie Maroussia Ehrnrooth

Danseurs :

Benoît Dumont, Luca Formica,
Magda Filipowski, Pilar Fontova
accompagnement Catherine Formica







**Ecole des Avanchets Jura,
un projet de Salina Chevallier
et Malorie Crisafulli
une semaine de sensibilisation
sur le "handicap"**

du 8 au 12 mai 2023 - 16 classes

Ateliers en fauteuil roulants, avec des béquilles, des cannes d'aveugle, des casques pour la sourdité.

Interview de personnes en situation de handicap. Bouquet final avec un spectacle inclusif suivi d'une médiation.





22 octobre

Festival Tanzmehr BÜHNE ZH

10h30-12h30 Improvisation Tanzflug

15.00-18h45 Pratique assistance: Julia Minardi

Eléonore Richard, Léa Kyburz, Eleni Mylona





Collaboration avec les RP danse Rencontres professionnelles de la danse

Le workshop avec le chorégraphe et danseur
Alessandro Schiattarella a eu lieu à la Maison
du Grütli au studio Lapzeson.

Au programme : danse inclusive.

Date : Dimanche 5 février 2023

Horaires : 14h00-17h00

Lieu : Studio Noemi Lapzeson - Maison des Arts
du Grütli - 16 rue Général Dufour - 1204 Genève





Collaboration avec la HES Haute Ecole de danse de Lausanne "La Manufacture"

Programme de sensibilisation à la danse inclusive, pour des étudiants de deuxième année.

Le stage a eu lieu à la Maison du Grütli au studio Lapzeson. Nous avons travaillé du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023.

Les étudiants ont eu des ateliers le matin avec nos professeurs Maroussia Ehrnrooth et Simon Ramseier. Les personnes en situation de handicap ont travaillé avec les étudiants tous les après midi de 14h30 à 17h30.

Accompagnement : Catherine Formica



Le vendredi 16 juin 2023 à 16h30 nous avons réalisé une présentation publique où nous avons invité les professeurs de la Manufacture, nos amis des foyers, famille, amis.





Comité International de la Danse CID

membre de l'Unesco Festival Emmelia

Athènes du 18 au 20 septembre 2023

Dora Stratou theater

Création **"OR"** de Maroussia Ehrnrooth

Participation de

la Compagnie dansehabile

et découverte d'Athènes

danseurs ;

Luca Formica,

Magda Filipowski,

Maroussia Ehrnrooth, Pilar Fontova





Galatea ou les Non-dits

Chorégraphe Mehdi Duman

Ce spectacle met en scène trois danseurs ainsi que trois artistes en situation de handicap. Notre objectif est de donner de la place sur scène aux artistes en situation de handicap, de leur permettre de se sublimer, en les guidant à travers un spectacle inclusif, avec des professionnels de la scène qui les accompagnent dans une création en condition réelle, à travers une réalisation professionnelle.

Selon les « Métamorphoses » d'Ovide, la statue de Galatea sculptée par Pygmalion, parle des transformations, des métamorphoses de la mythologie grecque. Ce texte est le point d'appel de la création entre la Compagnie dansehabile et la Compagnie Divisar.

- Est-il possible d'apprivoiser les changements, les transformations et contraintes dans nos corps, en une force positive ?
- La danse peut-elle devenir l'extension de l'esprit et du corps ?

Le but est de créer une atmosphère « larger than life » - « plus grand que la vie », par le corps en scène dans un moment magique du spectacle. Nous sommes à la recherche de cette magie et liberté, qui se trouve dans le regard de chacun et chacune, pour créer ce dépassement des réalités.

Nous explorons les non-dits, tout ce qui est enfoui au fond de nous, dans notre histoire personnelle, notre mémoire corporelle et notre psyché profonde. Chaque danseur

propose sur scène, sa biographie et ses non-dits : il s'agit d'explorer cette ligne, cette frontière, qui est dans le mental et le corps.

Cette situation représente l'endroit des formes (l'esprit) et l'endroit du concret (la scène, le corps). L'état de transition est exploré sur scène, le vide dans le corps, dans l'intention que chaque interprète amène par sa présence, sa personnalité et son parcours.

En choisissant la thématique de la transformation, nous creusons la fascination et la joie d'être vivant ! Se transformer, comme la pierre en chair et en os, donner souffle à nos idées et images poussiéreuses, faire respirer la pierre secrète de nos désirs les plus lointains, d'attraper le souffle, la voix invisible de nos élans vitaux ! Nous approfondissons nos liens en redécouvrant notre corps et ses sens, nous favorisons une ouverture et une compréhension mutuelle inégalées.

Je vous invite à découvrir, sur notre scène, ce musée des pierres-vivantes (statues). De nous voir danser, danser la vie et danser nos rires, nos mains, nos bras, nos os : s'écarter ou se déformer, vivant, mobile ou immobile, léger ou lourd, intense ou déconcentré, mais toujours vivant, toujours à la recherche de la pierre-vivante en nous.

Regardez... Regardez nous voir sculpter la danse en nous, pour découvrir
« les flammes dans la pierre ... »

Ecrivain, metteur-en-scène, chorégraphe :

Chaque année un créateur est approché par le comité et la création annuelle lui est confiée. Il crée alors son groupe de professionnels, musique, techniques, danse.

En 2023, création "Galatea" de Mehdi Duman

écriture, mise en scène, chorégraphie
23,25 et 26 novembre

Centre des Arts Ecole internationale

Un spectacle de danse inclusive.

Distribution:

Chorégraphe / danseur : Mehdi Duman,
Cie Divisar

Danseurs : Benoît Dumont, Magda
Filipowski, Luca Formica, Vladimir Ippolitov
et Amandine Villeneuve

Costumes & Scénographie :

Valérie Margot

Lumières : Alexandrine Marquet

Musique : Jean Faravel & Cédric Hedbert

Spectateurs 400 personnes



Quelques repères mythologiques en filigrane dans la pièce

Galatea est la fille de Néréide, nymphe marine de la mythologie grecque, fille de Nérée, dieu marin primitif, et de Doris. Galatée est connue pour avoir la peau blanche comme le lait.

L'histoire de Pygmalion et Galatea renvoie à une légende racontant l'histoire du sculpteur Pygmalion qui tombe amoureux de sa création, Galatea. La statue est rendue vivante grâce à Aphrodite, la déesse de l'amour, qui comprend le vœu de Pygmalion. La légende est principalement racontée par Ovide dans ses "Métamorphoses".



Dans la tradition grecque, la chèvre Amalthée,
est un animal important et omniprésent.

Amalthée est la mère nourricière de Zeus. On la représente tantôt sous forme de chèvre qui allaite le dieu enfant dans une grotte de Crète, tantôt, sous les traits d'une nymphe qui lui donne son lait de chèvre à boire.

La chèvre renvoie à la constellation du Capricorne connue sous les grecs et les latins.

















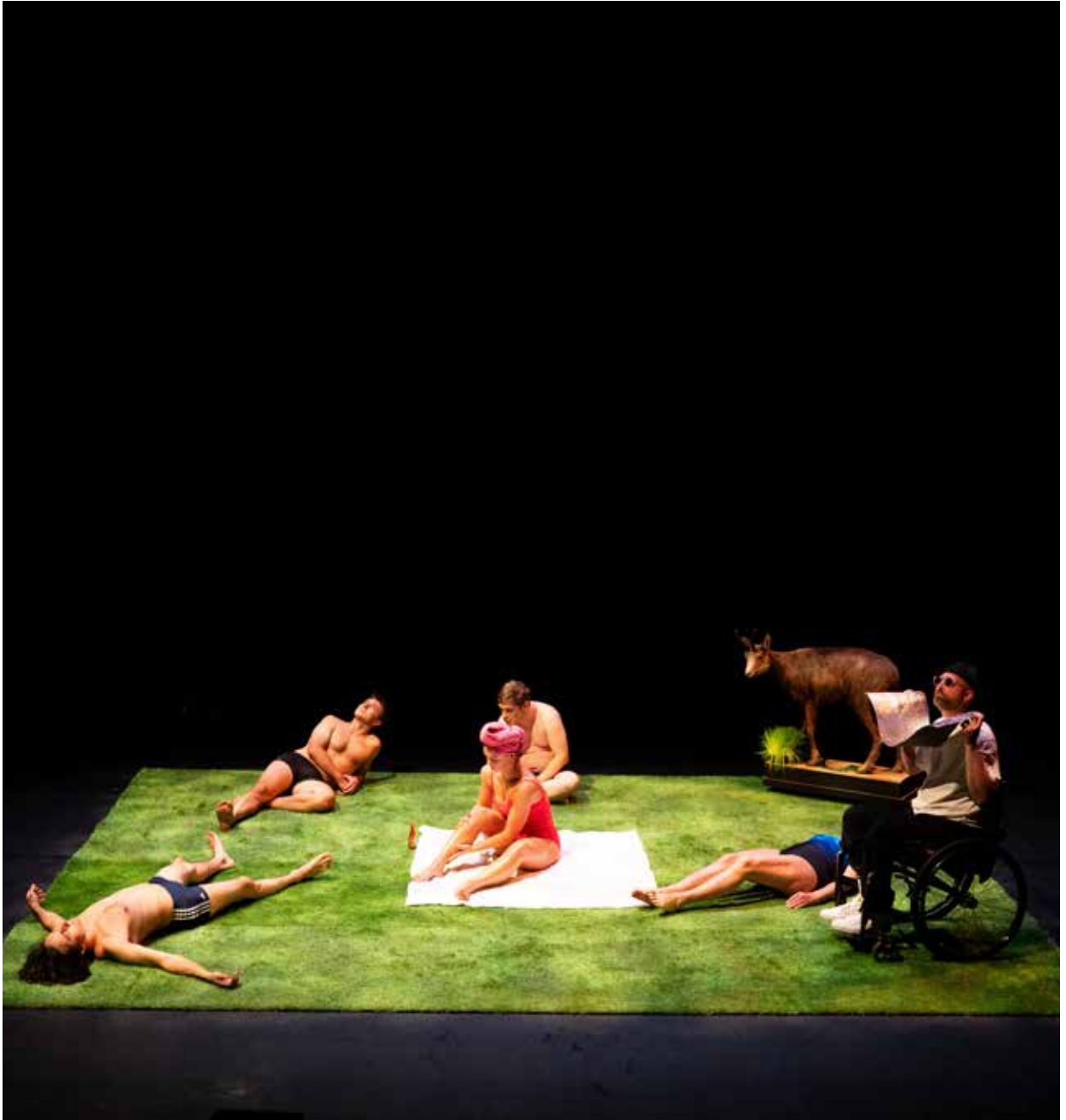


















Une représentation pour les écoles primaires de Genève

vendredi 24 novembre 2023 14h15 - 15h30

Six classes étaient inscrites pour venir voir notre création grâce à l'organisation de "Ecole et Culture". En dernière minutes, 2 classes n'ont pas pu venir suite à la maladie de leur professeur.

Classes:

AYMON Xavier-DURET Jean-Philippe" 7P

OUCHES

NUNES CRUZ Ana Catarina 8P VERNIER-PLACE

BUERGY Zoé 8P GENETS

VEZ Jessica 8P PETIT-SENN

MESQUITA VIEIRA Ana Patricia 7P COINTRIN

RIGHETTONI Michele 7P

8P" SECHERON

Au total: 130 personnes dont 117 élèves

Les enfants ont été fascinés par le spectacle.
La représentation s'est terminée par un échange entre les enfants et les artistes.



Participation des membres de la Compagnie dansehabile à des créations d'autres Compagnie

Compagnie C2C "Correspondance"

Concept et chorégraphie:

Caroline de Cornière

Interprètes

Maud Leibundgut, Caroline de Cornière

Festival Groove'N'Move :

<https://groove-n-move.ch/>

Acoustique - Cie Kilaï 4 mars 2023

Compagnie : Kilaï

Chorégraphe : Sandrine Lescourant

Interprètes de dansehabile:

Benoît Dumont, Jean François Veuve

« Raviver le culte de la joie, du collectif par la danse en mélangeant nos styles pour porter des messages silencieux : voilà tout l'esprit de la pièce. »



Troisième colloque sur la mode inclusive

TU ES CANON.

MANIFESTE DE LA MODE INCLUSIVE

Un colloque organisé par ASA-Handicap mental, en partenariat avec le mudac.

Vendredi 3 mars 2023. De 13h30 à 19h

Auditorium du mudac

Plateforme 10 – Place de la Gare 17 – 1003 Lausanne

Tu es canon est le programme d'ASA-Handicap mental sur la mode inclusive lancé en 2020. Depuis, l'association a organisé deux colloques, un workshop, créé le blog tu-es-canon.ch et publié le premier Manifeste de la mode inclusive rédigé par des personnes avec et sans handicap.

Ce troisième colloque, organisé en partenariat avec le mudac, présente le livre Tu es canon – Manifeste de la mode inclusive, d'Elisa Fulco et Teresa Maranzano (ASA-Handicap mental 2022), et propose un focus sur l'article 6 du Manifeste : « La parole aux expert-e-s. Les signataires souhaitent que leur avis et leur expertise soient pris en considération par les stylistes, les designers, les couturiers et couturières, et toute la chaîne de production et distribution de la mode, afin que les vêtements et les accessoires soient adaptés au plus grand nombre ».

À travers les présentations des intervenant-e-s et le débat avec le public, le colloque abordera la question de la participation des personnes aux morphologies et besoins particuliers dans les formations de design industriel et de mode, pour des écoles d'art plus inclusives.

La mode inclusive s'adresse à toutes et à tous, pour une véritable révolution des canons de la beauté. Car la mode a le pouvoir de rendre belle (« canon ! ») chaque personne, quelles que soient sa morphologie et ses limitations physiques ou cognitives.

Faciliter l'habillement au quotidien:

ASA-Handicap mental a sollicité l'ECAL via le senior-lab afin de transmettre aux jeunes designers les enjeux de la mode inclusive.

Le sujet de recherche et la problématique de la mobilité réduite concernent les personnes handicapées autant que les personnes âgées.

Participation de nos membres de la Compagnie

"Tu es canon" manifeste de la mode inclusive projet de ASA Handicap mental le 3 mars à Lausanne au MUDEC

Cecilia Rodriguez, Benoit Dumont et Niels Vossenberg, membres de la Compagnie dansehabile ont participé au projet géré par ASA handicap mental

Discussion et performance de
Nils Vossenberg et de Caroline de Cornière





Sortie culturelle et fêtes

sorties aux spectacles:

"Correspondance" au Galpon 4 juin 2023

Concept et chorégraphie Caroline de Cornière

"Acoustique" - Cie Kilaï 4 mars 2023 La Comédie

"Seule-s en scène" à l'ADC 3 décembre 2023 chorégraphe Caroline de Cornière

"Carmen et les Arcanes du Destin" Astana Ballet, troupe du Kazakhstan, BFM le 15.12.2023

- Fête de cloture du spectacle 2022 Kintsugi chez Annick Perruchoud
- Fête d'anniversaire d'Eva Moalli
- Sortie sur la Neptune, invitation Swiss Engineering - Genève
- Visite de l'Acropole et de la vieille ville d'Athènes
- Visite de l'Abbaye d'Ensiedeln
- Concert Jazzy Einsiedeln



Statuts de l'association dansehabile

ARTICLE 1 - Constitution

Sous le nom d'association dansehabile, il est créé une association sans but lucratif et dotée de la personnalité juridique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse : le domicile de l'association est à Genève.

L'association est inscrite au registre du commerce de l'Etat de Genève.

ARTICLE 2 - Buts

L'association a pour but de promouvoir une pratique innovante de la danse et d'offrir des formations et des activités de création, permettant des intégrations réciproques, des échanges, entre danseurs avec et sans handicap. L'association met sur pieds des projets culturels (programmation de spectacles, festival, biennale, tournée, conférences, débats) et sociaux (organisation et animation de stages, cours, rencontres).

ARTICLE 3 – Sièg

Le siège de l'association est situé dans le Canton de Genève. L'association est constituée pour une durée indéterminée.

ARTICLE 4 – Membres

Peuvent prétendre à devenir membre les personnes physiques ou morales ayant fait preuve de leur attachement aux buts de l'association et n'étant pas salariées de l'association. Ils doivent en formuler la demande auprès du Comité de l'association.

L'association est composée de :

- Membres fondateurs
- Membres actifs, avec droit de vote
- Membres passifs, sans droit de vote
- Membres d'honneur, avec droit de vote
- Membres associés, sans droit de vote

L'association accepte des donateurs sans qualité de membre.

Les demandes d'admission sont adressées au Comité ; celui-ci enregistre les demandes et en informe l'assemblée générale. L'admission de nouveaux membres actifs est de la compétence de l'assemblée générale.

La qualité de membre se perd par décès, démission, par absence de paiement de la cotisation pendant 2 ans consécutifs, par décision d'exclusion pour justes motifs.

Les cotisations annuelles sont fixées par l'assemblée générale.

Les membres de l'association sont libérés de toute responsabilité individuelle quant aux engagements de l'association, qui sont uniquement garantis par les biens propres de celle-ci.

ARTICLE 5 - Organes

L'association a pour organes :

- L'assemblée générale
- Le comité
- L'organe de contrôle des comptes – fiduciaire agréée par l'Etat de Genève.

ARTICLE 6 – L'assemblée générale

L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association et se compose des membres actifs de l'association.

Elle est convoquée par le comité au moins une fois par année, par convocation écrite ou par courriel adressé à chaque membre, au moins 15 jours à l'avance.

L'assemblée générale peut en outre se réunir en session extraordinaire, chaque fois que nécessaire, à la demande du Comité ou de 1/5ème des membres actifs. Elle est valablement constituée quelque soit le nombre des membres actifs présents.

ARTICLE 7 – Compétences de l'assemblée générale L'assemblée générale a les compétences suivantes :

- Elle détermine l'orientation générale de l'association en tenant compte des buts initiaux et se base sur les rapports d'activités des professionnels engagés et du comité.
- Elle désigne, pour une année, le comité de l'association et le cas échéant, précise son mandat annuel.
- Sur proposition du comité, elle ratifie l'admission ou l'exclusion des membres.
- Elle approuve les rapports, bilan et comptes de résultat de l'association.
- Elle donne décharge de la gestion annuelle au comité exécutif.
- Elle approuve le budget annuel et se prononce sur les propositions faites par le

comité et les membres de l'association.

- Elle établit le montant de la cotisation due par les membres actifs, passifs, associés.
- Elle décide de toutes modifications des statuts et peut prononcer la dissolution de l'association.
- Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des membres actifs présents ; en cas d'égalité des voix, celle du président compte double. Reste réservé les décisions relatives à la modification des statuts et é la dissolution de l'association – voir article 11.
- Les votations ont lieu à main levée ou par scrutin secret, à la demande des membres présents.

ARTICLE 8 – Le comité

Le comité de l'association se compose d'au moins cinq membres - président/ présidente, vice-président/présidente, secrétaire, membres - et contribue à appliquer l'orientation générale de l'association.

Il veille à répartir les tâches en fonction des différents points énumérés à l'article 9 et des compétences de ses membres. Le comité se réunit aussi souvent que nécessaire et prend ses décisions à la majorité simple des membres présents. Il est valablement constitué, lorsqu'au moins trois des membres sont présents.

Le comité fait appel à un organe de contrôle des comptes, soit une fiduciaire réviseur agréé par l'Etat pour la vérification des comptes annuels et l'élaboration d'un rapport.

ARTICLE 9 – Compétences du comité

Le comité a les compétences suivantes :

- Il gère les affaires de l'association et la représente vis-à-vis des tiers.
- Il établit l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.
- Il exécute les mandats qui lui sont confiés par l'assemblée générale.
- Il engage du personnel fixe ou temporaire pour suppléer à l'exécution des tâches.
- Il désigne et/ou engage un ou plusieurs responsables qui ont pour mandats de réaliser, avec le soutien du comité, les projets correspondant aux buts de l'association. Un règlement d'application est établi à ce sujet par le comité.
- Le comité s'organise librement.
- L'association est valablement représentée et engagée par la signature collective de deux membres désignés du comité exécutif, soit obligatoirement celle du président / de la présidente, et d'un/une membre du comité.
- Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent excéder ceux versés pour des commissions officielles. Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.
- Les employés rémunérés de l'association ne

peuvent siéger au comité qu'avec une voix consultative.

- Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, les membres du comité peuvent recevoir un mandat rémunéré, selon un cahier des charges précis, qui correspond aux buts de l'association.

ARTICLE 10 – Ressources

Les ressources de l'association sont constituées des cotisations de ses membres, de ses recettes propres, de dons, de legs, de subventions et de contributions, en provenance du secteur public ou du secteur privé.

En cas de subventionnement public, les comptes sont présentés aux organismes compétents des pouvoirs publics. Ils sont à la disposition de tout donateur.

ARTICLE 11 – Modification des statuts et dissolution

Toute modification des statuts ou la dissolution de l'association est soumise à l'assemblée générale, qui en décide à la majorité des 2/3 des membres actifs présents. Une telle proposition doit être annoncée in extenso sur la convocation envoyée aux membres.

En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de dansehabile et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Les statuts initiaux ont été approuvés à l'unanimité des membres présents lors de l'assemblée constitutive du 30 mai 2001.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 juin 2004.
Les présents statuts ont été signés par le comité, dans sa nouvelle composition, lors de sa séance du 26 novembre 2007.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 18 mai 2009.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 janvier 2010.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er déc 2011.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 21 mai 2014.
Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 mars 2018.

Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 15 mars 2022.



Pierre-Alain Formica, président

René Marti, Vice-président



Christian Delécraz, secrétaire,

Bilan

en CHF

ACTIFS	Notes	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités	1.0	77'977	26'111
Créances résultant de ventes et de prestations de service	1.1	3'781	9'260
Autres créances à court terme		0	0
Stocks et prestations de service non facturés		0	0
Régularisations de l'actif	1.2	1'083	0
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		82'841	35'371
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles mobilière	2.0	3'446	5'678
Immobilisations corporelles immobilière		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		3'446	5'678
TOTAL DES ACTIFS		86'287	41'049
PASSIFS			
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	3.0	4'281	16'217
Dettes à court terme portant intérêt		0	0
Autres dettes à court terme		0	0
Régularisations du passif	3.1	74'000	5'060
Provisions à court terme	3.2	19'401	19'401
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		97'682	40'699
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt		0	0
Autres dettes à long terme		0	0
Provisions à long terme et provisions légales		0	0
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		0	0
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS		97'682	40'699
CAPITAUX PROPRES			
Résultat reporté années 2022 et antérieures		350	5'967
Résultat cumulé période 2023 - 2026		0	0
Résultat de l'exercice	5.0	-11'746	-5'617
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		-11'396	350

Comptabilité, révision

Notre association est reconnue d'utilité publique, les dons sont déductibles fiscalement. La comptabilité est établie par le comptable de l'Association dansehabile, Jean-François Veuve

avec la collaboration de Philippe Regamey. Fiduciaire Interfid

Nos comptes sont vérifiés par des réviseurs agréés par l'Etat de Genève actuellement: Notre réviseur officiel est PKF Olivier Volper

Le rapport du réviseur est conforme aux normes Swiss GAAP RPC

RECETTES D'EXPLOITATION	Résultat
Subventions	2023
Subventions Etat de Genève (DCS – OAIS)	33'763
Fonds mécénat SIG	0
Subventions Etat de Genève mesures Covid (DCS-OCCS)	0
Subventions Etat de Genève (DCS-OCCS)	0
Subventions Ville de Genève	10'000
Subventions Communes Genevoises	6'000
Loterie Romande	60'000
Fondations et sociétés	111'000
Divers sponsors	0
Total recettes subventions	220'763
Produits des activités	
Festival et activités artistiques	10'542
Activités enfants	0
Recette activités pédagogiques	6'482
Total refacturation	17'034
Autres produits	
Cotisations & dons des membres	4'109
Intérêts bancaire	0
Produits divers	3'370
Total autres produits	7'479
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	245'275

Association DANSEHABILE Comptes annuels du 1er janvier au 31 décembre 2023			
	Résultat 2023	Budget 2023	Résultat 2022
Report des recettes d'exploitation	245'275	257'635	235'475
CHARGES D'EXPLOITATION			
Salaires			
Salaires et charges sociales	106'823	106'000	97'474
Total salaires et charges sociales	106'823	106'000	97'474
Activités			
Charges de personnel liées aux activités	44'128	44'000	48'872
Charges Création	56'397	56'500	46'623
Charges pédagogiques	5'814	5'500	1'684
Charges Tournees	633	1'000	1'816
Total activités	106'972	107'000	98'995
Charges de fonctionnement			
Loyer et charges	19'496	20'000	19'479
Frais de télécommunication	1'968	2'000	1'783
Frais de bureau	2'955	3'000	2'544
Frais de port	290	400	318
Honoraires	12'714	14'000	19'754
Frais de comité et assemblée générale	76	400	359
Frais divers	2'763	2'500	610
Assurances	599	600	582
Frais bancaires	233	250	245
Charge exceptionnelle	0	0	0
Amortissements	2'231	2'231	2'959
Total charges de fonctionnement	43'226	45'381	44'623
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	257'021	257'381	241'092
RÉSULTAT COMPTABLE	-11'746	254	-5'617

www.dansehabile.ch
info@dansehabile.ch
<https://www.facebook.com/dansehabile/>

Association dansehabile

Rue des Savoises 15

1205 Genève

tél. +41 22 800 16 15

Fait à Genève, le 26 avril 2024

conception et réalisation de la brochure

Catherine et Pierre-Alain Formica

relecture Salomé Radovic

Edition interne, association dansehabile